

Impôts de production : lesquels baisser en priorité ?

POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'hypertrophie des impôts de production s'est imposée dans tous les programmes des candidats de la droite à l'élection présidentielle. Après qu'Emmanuel Macron a profité du plan de relance pour les baisser de 10 milliards d'euros cette année, Valérie Pécresse promet de supprimer la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S, 3 milliards), Eric Zemmour de faire dix fois plus comme le demande le patronat (30 milliards) et Marine Le Pen de les supprimer totalement pour l'industrie ainsi que les PME et ETI de tous secteurs, en particulier celles exposées à la concurrence internationale.

Mais de quoi parle-t-on ? Pour y voir plus clair, l'ancien magistrat à la Cour des comptes François Ecalte, a publié sur son site fipeco.fr une note sur l'état des impôts de production en 2020, avant qu'Emmanuel Macron ne réduise de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE), et abaisse de 3% à 2% du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET).

Taxes locales. Premier point, les impôts de production représentaient un total de 120,9 milliards d'euros en 2020, en hausse de 1,7 milliard sur un an alors que la France a connu une chute de 8% du PIB et que le total des prélèvements obligatoires a reculé en euros. Le poids de ces taxes est beaucoup plus important en France que dans le reste de l'Europe : elles pèsent 5,3% du PIB contre 2,4% dans la zone euro et 2,6% dans l'Union européenne. Et seulement 0,8% en Allemagne, principal concurrent économique de l'Hexagone. Il convient toutefois de séparer les impôts payés par les ménages (taxe foncière) des impôts payés par les entreprises. « Les impôts payés par les seules sociétés représentaient 3,7% du PIB en 2020 en France contre 1,5% du PIB dans la zone euro et 1,7% dans l'Union européenne », précise François Ecalte.

Second point, « les impôts sur la production qui ont le plus contribué à cette hausse sont la taxe sur les salaires et les taxes fon-

cières », indique la note. Côté salaires, les taxes représentent 2 points de PIB soient environ 50 milliards d'euros, alors qu'ils sont négligeables dans les autres grands pays. Seule exception, la Suède où les impôts de production sont encore plus élevés qu'en France (8,9% du PIB), mais où ils remplacent pour partie les cotisations sociales. Côté foncier, la France occupe la première marche du podium européen avec 2,8 points de PIB (près de 70 milliards) contre 1,2% en

« Les impôts payés par les seules sociétés représentaient 3,7 % du PIB en 2020 en France contre 1,5 % du PIB dans la zone euro »

moyenne au sein de l'UE. « Les autres impôts sur la production sont assis sur le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée ou des actifs physiques. Ils représentaient 0,5% du PIB en France, soit moins que la moyenne de l'Union européenne (0,7%). Ils sont particulièrement importants en Italie (1,7% du PIB) », détaille François Ecalte.

Dégonfler cette baudruche fiscale ne sera pas simple. A l'exception de la C3S qui tombe dans les caisses de l'Etat, les impôts de production sont des taxes locales qui financent les territoires à qui l'on a déjà retiré la taxe d'habitation.

Alors quitte à choisir, si tous les impôts de production contribuent à majorer les prix et à dégrader la compétitivité des entreprises, « les taxes sur le chiffre d'affaires sont sans doute les plus critiquables et la C3S aurait donc dû être supprimée en priorité », avance François Ecalte. En revanche, la valeur ajoutée n'est pas une mauvaise assiette et les taxes foncières peuvent être, dans certaines conditions, de bons impôts locaux ». Une piste de réflexion pour la campagne présidentielle.

Raphaël Legendre
@LEGENRA 